

AVEC L'AUTORISATION DES CENSEURS ECCLÉSIASTIQUES ET L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAIN ET DES SUPÉRIEURS DE L'ORDRE



Protestation: Les Rédacteurs de la REVUE DU TIERS-ORDRE ET DE LA TERRE-SAINTÉ déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions du Pape Urbain VIII dans sa constitution *Sanctissimus*, comme de cœur ils se soumettent à celles de S. S. Pie X, glorieusement régnant.